La formation pratique des stagiaires HEP de la formation primaire, dite pratique professionnelle, peut consister en des engagements, des remplacements, des stages en responsabilité et différentes autres prestations. Elle a lieu uniquement dans les classes régulières des années 1 à 8 de la scolarité obligatoire.

La présente fiche n’est utilisée que pour les étudiant-e-s HEP-BEJUNE effectuant un remplacement dans le même établissement que celui où ils-elles effectuent un stage ou lorsqu'ils-elles sont placé-e-s par la HEP-BEJUNE dans le cadre de la pratique professionnelle. Le montant y relatif est versé, par l'organe de paiement, **dans le pot commun** des étudiant-e-s de la HEP et non pas directement à l'étudiant-e. Le **montant brut** est versé à la HEP-BEJUNE, rue de Banné 23, 2900 Porrentruy, sur le CCP 25-63-7, IBAN : CH87 0078 9016 4370 1800 2, qui se charge du paiement des étudiant-e-s et des cotisations sociales.

Que ce soit lors d'un placement dans le cadre de la pratique professionnelle ou d'un stage encadré par un FEE, tout remplacement effectué par un-e étudiant-e de la HEP-BEJUNE dans le même établissement et **pour lequel un-e remplaçant-e aurait de toutes les façons dû-e être engagé-e** doit être rémunéré-e par le biais de la présente fiche. En fonction de la nature du remplacement effectué ou de l'activité menée, l'organe de paiement change. Il peut s'agir du service de l'enseignement obligatoire SEO (ex : formation obligatoire) ou du cercle scolaire (ex : congé payé accordé par la direction). Le subventionnement est aussi conditionné au type d'activité menée.

Dans le cadre de la pratique professionnelle, la rémunération des étudiant-e-s de la HEP-BEJUNE est de **Fr. 56.- par période** (y inclus les charges sociales patronales) quelle que soit l'année concernée ou la discipline enseignée.

|  |  |
| --- | --- |
| **À remplir par le centre scolaire** | **1. Centre scolaire ou autre** : Choisissez un élément **Lieu d'enseignement** : Choisissez un élément.  **2. Titulaire absent-e :**  **3. Stagiaire HEP** :  Madame  Monsieur  Nom :       Prénom :  Date de naissance :  **\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**  **4. Motif du remplacement** : **(veuillez indiquer le motif)**  a)  d'un remplacement consécutif à un congé au sens de l'article 50 RSten :  b)  d'un remplacement consécutif à un autre motif que celui invoqué à la *lettre a)* ci-dessus. Dans ce cas, merci d'indiquer précisément le motif de l'absence :  c)  d'un remplacement pour effectuer de l'appui ou du soutien. Dans ce cas, a-t-il été mis en place dans le cadre de l'enveloppe complémentaire ?  Oui  Non  d)  d'un remplacement pour lequel un-e enseignant-e aurait dû-e être engagé-e. Il s'agit d'un remplacement dans le cadre de l'enveloppe de base.  e)  d'un remplacement  maladie  accident.  f)  d'un remplacement pour congé maternité.  **5. Le remplacement a été effectué dans l'année ou les années** :  1 2 3 4 5 6 7  8  **6**. **Date du remplacement** :  **7. Nombre total de périodes enseignées** :  **8. Remarque** :  Date :  Visa du centre scolaire :  **9. Montant total brut à verser** (nombre de périodes x Fr. 56.-) : Fr.  **Le remplacement est payé par** :  Cercle scolaire -  Institution -  HEP -  OISO -  Autre : ………………  Subventionnement à 45% -  Sans subventionnement -  Pris en charge par le DEF à 100%  Autre (préciser) :  Date :  Visa du SEO :  *Le présent formulaire est à envoyer à la fin du remplacement du-de la stagiaire concerné-e au service de l'enseignement obligatoire, Écluse 67, CP 3016, 2001 Neuchâtel ou par courriel à votre répondante de centre au SEO. Une fois la partie SEO complétée, ledit service transmettra le formulaire à l'organe de paiement* |
| **À remplir par le SEO** |